

**DELIBERATION DU BUREAU DU 17 OCTOBRE 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT**

Le 17 octobre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 7 octobre 2022.

Membres présents (5) : Marie-Hélène HERRY Soizic PERRAULT Marie-Jo LE BRETON Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD Excusés (2) : Marc BOUTRUCHE David ROBO	DELIBERATION N°	22.BU-2022 10 17	Groupe n° 594
	Actes fonciers	PLOERMEL – Le Fresno	Rétrocession d'une bande de terrain nécessaire à la réalisation par la Commune d'un aménagement piétons

Dans le cadre du réaménagement de la rue du Fresno, la commune de PLOERMEL prévoit la création d'une piste cyclable pour connecter la ZAC de la Noé Verte et le lotissement Hameau Terre des Légendes aux pistes déjà existantes.

Pour sécuriser ces pistes cyclables la Commune va aménager un nouveau cheminement piéton et a sollicité Bretagne sud Habitat pour acquérir une bande foncière d'un mètre de large à détacher de la parcelle ZI n°367.

La parcelle concernée est cadastrée Section ZI n°367p d'une contenance d'environ 40 m².

La Commune propose d'acquérir cette emprise foncière au prix de 520 € conformément à l'avis des domaines qu'elle a reçu le 24 août 2022.

Bretagne Sud Habitat a également sollicité l'avis des Domaines et nous sommes en attente de recevoir la valorisation.

Les frais d'acte de transfert de propriété et les frais de géomètre seront pris en charge par la Commune. L'acte de rétrocession sera rédigé par l'étude notariale BINARD-GRAND à PLOERMEL.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide les conditions de cette rétrocession, au prix de 520 €, à la commune de PLOERMEL,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété ainsi que toute constitution de servitude nécessaire et/ou tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Marie-Hélène HERRY



Département : MORBIHAN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	PLAN DE SITUATION	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VANNES Pôle de topographie et de gestion cadastrale 3 Allée du Général LE TROADEC 56020 56020 VANNES Cédex tél. 02 97 01 50 66 -fax plgc.morbihan@dgfp.finances.gouv.fr
Commune : PLOERMEL			
Section : ZI Feuille : 000 ZI 01			Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/650			cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 05/10/2022 (fuseau horaire de Paris)			
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques			



Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Marie-Hélène HERRY